



Commencer ses classes à 2 ou à 3 ans?

Faut-il commencer l'école très tôt pour avoir de bonnes clés de réussite? La question est ouverte mais les avis très partagés.



© Gianni Ghiringhelli

« La différence de réussite entre les enfants scolarisés à 2 ans et ceux scolarisés à 3 ans est faible »

Jusqu'au milieu du XXe siècle et même au-delà, on était convaincu que la famille était ce qui convenait le mieux aux jeunes enfants. Les structures de garde n'étaient qu'un pis-aller, une aide aux familles dans la gêne. Il en va autrement aujourd'hui. Le cocon familial n'est plus la panacée et certains pays industrialisés se dirigent vers une scolarisation de plus en plus précoce. Les raisons de cette évolution sont multiples: l'économie réclame le travail des femmes, le système éducatif gagne en compétitivité si l'on commence tôt et si l'on tire parti des capacités exceptionnelles d'apprentissage des petits enfants, les différences sociales tendent à se réduire. Les études britanniques révèlent en effet que les inégalités de développement entre les enfants sont déjà patentées à 3 ans. En 2005, l'Institut de l'éducation de l'Université de Londres a mené une enquête auprès de 12 000 enfants de 3 ans. Les enfants de parents qui ont un diplôme supérieur avaient dix mois d'avance dans leur vocabulaire sur les enfants de parents non diplômés. Un test sur les couleurs, les formes, les lettres et les nombres a montré que l'écart pouvait aller jusqu'à douze mois. Une prise en charge sociale dès la plus tendre enfance peut-elle compenser ces inégalités? La France avec sa tradition de la maternelle dès 2 à 3 ans fournit quelques éléments de réponse.

La culture de la maternelle

Depuis le décret du 2 août 1881, les enfants de 2 ans peuvent se rendre à l'école maternelle. Ils étaient 8,7% de la tranche d'âge en 1956, 35% en 2000, 26,1% en 2005; une chute de fréquentation due surtout à la pénurie d'enseignants. Depuis la Loi d'orientation de 1989, l'école maternelle fait officiellement partie de l'école primaire. Elle suit les mêmes horaires continus et, depuis 1995, elle a son programme d'études qui prépare à la scolarité primaire.

La maternelle fait partie de l'école primaire et se divise en trois cycles de 3 ans: celui des apprentissages premiers, celui des apprentissages fondamentaux et celui des approfondissements. La dernière année d'école maternelle fréquentée par les enfants de 5 ans et les deux premières années d'école primaire sont réunies dans le cycle des apprentissages fondamentaux. Ce système a impliqué, en 1991/1992, la mise sur pied d'une formation intégrée pour les enseignantes d'école maternelle et primaire, lesquelles sont appelées «professeuses des écoles». Elles ont donc une même formation (bac + 5), ce qui est le plus élevé des niveaux exigés, dans les pays de l'OCDE. La loi de 1989 précise que l'accueil des enfants de 2 ans est prioritaire dans les zones géographiques défavorisées où l'échec scolaire est élevé. Le taux de scolarisation à 2 ans y atteint 45% en moyenne.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a mené des recherches sur les effets de la scolarisation à 2 ans. Il montre que la différence de réussite à l'école primaire entre les enfants scolarisés à 2 ans et leurs camarades entrés à la maternelle à 3 ans est faible et s'érode rapidement. Les redoublements à l'école primaire sont légèrement plus élevés chez les enfants qui ont commencé leur scolarité à 3 ans (18% contre 14% pour les 2 ans). Il y a dix ans, une étude avait montré que les zones défavorisées à fort taux de scolarisation des enfants de 2 ans (62% en moyenne) obtenaient de meilleurs résultats lors de l'évaluation nationale en première année de collège (secondaire I) que les zones à faibles taux (32% en moyenne). La différence n'était toutefois pas très significative (Moisan et Simon 1997). Résultats des analyses: une scolarisation précoce ne compense pas les inégalités mais elle donne un coup de pouce aux enfants de milieu social défavorisé qui acquièrent de meilleures compétences langagières et se familiarisent avec l'écrit. Oui mais à quel prix, rétorquent les pédopsychiatres? Vouloir aider les enfants issus de l'immigration à parler le français le plus tôt possible et à s'intégrer à la culture scolaire est certes louable mais, sous prétexte de



© Gianni Ghiringhelli



« Selon les spécialistes, scolariser les petits de 2 ans est une atteinte au droit de l'enfance »

faciliter leur développement, on les meurtrit à vie.

Le prix d'une scolarisation précoce

On peut en effet se demander si envoyer à l'école des enfants qui prennent le biberon et portent des couches-culottes est vraiment une bonne idée. Ne sont-ils pas mieux dans des crèches où on compte une éducatrice pour 4 ou 5 enfants plutôt qu'une enseignante pour 25 à 30 à la maternelle? Sans aucun doute, répondent les pédopsychiatres lors d'une conférence-débat organisée en 2004 par l'Association française de psychiatrie. Les petits enfants ont besoin d'intimité pour se développer. Les scolariser à 2 ans revient à les plonger dans une piscine olympique plutôt que les laisser s'ébattre dans la pataugeoire. Une institutrice de maternelle, si compétente soit-elle, ne peut aider chaque enfant à construire son identité. Une scolarisation précoce fait violence aux enfants et conduit à des réactions diverses comme l'inhibition, le sentiment de solitude et les conduites agressives.

Même son de cloche avec la parution, en septembre 2006, de l'ouvrage «L'école à 2 ans: est-ce bon pour l'enfant?» Ses auteurs, Claire Brisset, ancienne défenseuse des droits de l'enfant, et Bernard Golse, professeur de pédopsychiatrie, se sont entourés de spécialistes: Alain Bentolila, linguiste, Boris Cyrulnik, psychiatre, et Julien Cohen-Solal, pédiatre. Leur verdict est sans appel. Scolariser les petits de 2 ans est une atteinte au droit à l'enfance. A cet âge, ce sont des «bébés» qui ont besoin de sommeil, de calme, d'attention, de protection et d'affection. Il leur faut un cocon où ils se sentent en sécurité. Bousculés dans une maternelle aux classes surchargées et dans une cour de récréation bruyante, ils sont soumis à un traumatisme qui peut se traduire par des troubles du sommeil et de la personnalité. Ils sont aussi plus souvent malades et égrènent les rhumes, les toux et les diarrhées. Finalement, rien ne sert de brûler les étapes, il faut attendre. Les parents sont sensibles aux avertissements des spécialistes car, selon un sondage réalisé en 2004 par la Fédération des parents d'élèves, 60% d'entre eux sont hostiles à la scolarisation des enfants de 2 ans. Un quart opte pour la maternelle car elle est gratuite et 16% parce qu'ils n'ont pas trouvé de place dans les crèches.



© Simone Forster

Ailleurs en Europe

Dans les pays d'Europe, les enfants de moins de 3 ans sont, en général, gardés par leurs grands-mères ou par des assistantes maternelles privées (mamans de jour). Viennent ensuite les structures d'accueil subventionnées: crèches, garderies, centres ludiques. Partout sauf en Suède, en Finlande et au Danemark, la demande des parents dépasse l'offre et les listes d'attente sont longues. Le Danemark bat tous les records: 50% des enfants de moins de 3 ans fréquentent les crèches et autres établissements subventionnés. Viennent ensuite la Belgique (30%) et les Pays-Bas (20%). Les pays qui connaissent de faibles pourcentages (2 à 6%) sont l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et le Royaume-Uni (OCDE 2001).

La France, la Belgique et l'Espagne sont les seuls pays à admettre les enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle. Les différences de culture sont toutefois importantes. L'école maternelle espagnole comprend la crèche (*guardería*), le jardin d'enfants (*jardín de la infancia*) et l'école enfantine (*escuela infantil*). Elle se divise en deux cycles: le premier de 1 à 3 ans, le second de 4 à 6 ans. L'école enfantine est obligatoire dès l'âge de 5 ans. Les enfants de 2 ans ne sont pas véritablement scolarisés. Ils fréquentent le jardin d'enfants, un espace où ils se développent librement. En Belgique (Communauté française), les enfants peuvent entrer en maternelle dès l'âge de 2 ans et demi. Les classes comptent quelque 15 enfants au maximum et l'institutrice est aidée d'une puéricultrice. Dans ce pays, un code de qualité a été rédigé pour tous les centres d'accueil des jeunes enfants, lequel met l'accent sur le développement de la créativité, la socialisation et la citoyenneté.

Bibliographie

- Marie Duru-Bellat. *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*. PUF: Paris 2002
- Claire Brisset, Bernard Golse. *L'école à 2 ans, est-ce bon pour l'enfant?* Odile Jacob: Paris 2006
- J.-P. Caille et F. Rosenwald. *Les inégalités de réussite à l'école élémentaire: construction et évolution*. Insee, France, portrait social, La Documentation française, 2006.
- Scolariser la petite enfance?* Actes du deuxième colloque «Constructivisme et éducation». SRED Cahier 12 août 2005 (2 volumes).
- C. Moisan et J. Simon, *Les déterminants de la réussite scolaire en ZEP*. Paris: MENRT 1997.